



650 suppressions de postes au lieu de 1709 dans les écoles à la rentrée... Monsieur est trop bon !

Lors du comité social d'administration ministériel du 21 décembre, le ministre Attal a annoncé une « modification du schéma d'emploi » pour la rentrée 2024.

Dans le 1^{er} degré, le nombre de suppressions de postes passe de 1709 à 650. Dans le 2nd degré, au lieu des 484 suppressions de postes prévues, le ministre annonce la création de 594 postes.

Un ministre sous pression contraint de revoir ses mesures...

Pour le SNUDI-FO, ce recul du ministre est à mettre au compte de la colère qui monte des écoles et des établissements face à l'aggravation constante des conditions de travail des personnels. Cette colère s'est exprimée en particulier dans les centaines de réunions que le SNUDI-FO et la FNEC FP-FO ont organisées dans le pays sur la question de l'inclusion systématique et forcée, et qui ont abouti à l'appel à la grève et à la manifestation nationale jeudi 25 janvier décidé par la Conférence nationale de délégués du 17 novembre.

Pour autant, et même si le ministre est contraint de revoir ses ambitions de destruction de l'Ecole publique à la baisse, ces dernières annonces ne répondent pas aux revendications loin s'en faut.

... mais une nouvelle dégradation des conditions de travail à prévoir à la rentrée !

650 suppressions de postes, cela signifie que 21 académies sur 30 perdent des postes, jusqu'à 219 postes de moins à Lille, 125 à Paris, 120 à Nancy-Metz, 110 en Normandie, 98 à Dijon, 92 à Nantes, 90 à Reims...

Par ailleurs, alors que déjà, conséquence de la masterisation qui a fait passer les concours à Bac+5 et de l'effondrement du pouvoir d'achat des enseignants, les académies de Créteil et de Versailles n'arrivent pas à pourvoir leurs places aux concours de recrutement de professeurs des écoles, les annonces de créations de 130 et 200 postes dans ces académies se concrétiseront-elles par 130 et 200 enseignants titulaires de plus ? C'est peu probable.

Les 650 suppressions de postes du ministre entraîneront une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels : les effectifs par classe ne baisseront pas, les remplacements seront encore moins assurés.

L'aveu du ministre Attal : il manque 23 000 places dans les établissements spécialisés !

Alors que l'inclusion scolaire systématique et forcée fait exploser les classes et les écoles, ces mesures rendent impossible la création massive de postes d'enseignants spécialisés, de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Or, le ministre indique pourtant lors du CSA ministériel qu'il manque 23 000 places dans les établissements spécialisés !

Sa seule réponse est de créer 100 postes pour les pôles d'appui à la scolarité (PAS) dont l'unique fonction sera d'organiser le non-respect des notifications MDPH pour les élèves en situation de handicap et donc de bafouer leurs droits. Inacceptable !

Tous en grève le 25 janvier ! Tous à la manifestation à Paris !

Plus que jamais, le SNUDI-FO appelle les personnels à être en grève jeudi 25 janvier et à participer à la manifestation à Paris au ministère de l'Education nationale en s'inscrivant dans les trains et dans les bus d'ores et déjà affrétés par les syndicats départementaux du SNUDI-FO et les sections fédérales de la FNEC FP-FO !

Le SNUDI-FO revendique :

- L'annulation des 650 suppressions de postes décidées par le ministre et la création des postes à hauteur des besoins !
- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté !
- Le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux !
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH !
- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive et de l'article 53 du projet de loi de finance créant les pôles d'appui à la scolarité, qui permettraient à l'Education nationale de mettre la main sur les notifications MDPH !

Montreuil, le 22 décembre 2023